



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

NOVA ACADEMY – Version 2026

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à l'ensemble des bénéficiaires participant aux actions de formation organisées par NOVA ACADEMY.

1. Objet et champ d'application

Le présent règlement définit les règles applicables aux stagiaires pendant toute la durée de leur parcours de formation, en présentiel, à distance ou en format hybride.

2. Hygiène, sécurité et prévention

Chaque participant est tenu de respecter les consignes de sécurité applicables sur le lieu de formation. L'introduction ou la consommation d'alcool, de drogues ou de substances illicites est interdite. Le tabac et le vapotage sont interdits dans les espaces où la réglementation l'impose.

3. Accessibilité et inclusion

NOVA ACADEMY s'engage à favoriser l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement spécifique doit être signalé avant le démarrage de la formation.

4. Assiduité et participation

Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires communiqués, à participer activement aux travaux pédagogiques et à justifier toute absence ou retard. Les feuilles d'émargement ou dispositifs numériques de traçabilité font foi de la présence effective.

5. Formation à distance

Le stagiaire doit disposer des équipements nécessaires à sa participation. Il s'engage à respecter les règles de courtoisie, de confidentialité et de bon usage des outils numériques mis à disposition.

6. Ressources pédagogiques et propriété intellectuelle

Les supports remis dans le cadre de la formation sont réservés à un usage strictement personnel. Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

7. Respect des personnes

Tout comportement discriminatoire, injurieux, violent ou constitutif de harcèlement est prohibé. NOVA ACADEMY veille au maintien d'un environnement d'apprentissage respectueux et professionnel.

8. Mesures disciplinaires

En cas de non-respect du présent règlement, NOVA ACADEMY pourra prendre toute mesure adaptée, pouvant aller du rappel des règles à l'exclusion de la formation. Le stagiaire sera invité à présenter ses observations avant toute sanction importante.

9. Réclamations

Toute réclamation ou difficulté rencontrée peut être adressée à : contact@capsulecom-nova.fr. Chaque demande fait l'objet d'un traitement et d'un suivi dans le cadre de la démarche qualité de l'organisme.

Fait à Montpellier – NOVA ACADEMY – 2026